



Ville éco-responsable, Enghien-les-Bains accueille six ruches du programme national Abeille, Sentinelle de l'environnement

Le Parc pédagogique Sainte Jeanne, lieu d'observation, de sensibilisation, de découverte et d'éducation à l'environnement accueille six ruches clôturées par une palissade en bois, pourvu d'une baie vitrée permettant aux jeunes Enghiennois d'observer les abeilles tout au long des saisons.

C'est dans le cadre de la Semaine du développement durable, le mercredi 7 avril que Philippe Sueur, Maire d'Enghien-les-Bains a signé la Charte « Abeille, sentinelle de l'environnement » et inauguré le Rucher au Parc Sainte Jeanne, en présence, des élus, d'Henri Clément, Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française, des Apiculteurs du Val d'Oise, et de nombreux riverains et enfants des Centres de Loisirs. Une télévision japonaise était même au rendez-vous pour filmer cette installation !

INTERVIEW

Philippe Sueur, Maire d'Enghien-les-Bains, Conseiller général du Val d'Oise

La Ville d'Enghien-les-Bains a inscrit dans son Agenda 21 le soutien à la sauvegarde des abeilles. Quelles sont les raisons qui ont prévalu à cet engagement ?

Avec un riche passé historique lié à l'eau, la nature et l'environnement, la ville d'Enghien-les-Bains a toujours veillé à préserver son cadre de vie notamment par l'application d'une zone de protection pour son patrimoine architectural, urbain et paysager. Plus récemment, l'agenda 21 voté en octobre 2009 compte parmi ses actions la réinsertion de l'abeille dans la ville, engagement clair de protection du patrimoine vert de la ville et de la biodiversité. Le rucher prend ainsi place dans un cadre de verdure exceptionnel : le Parc Sainte-Jeanne, parc pédagogique vert sur près de 14 000 m², destiné aux jeunes Enghiennois comme lieu d'observation, de sensibilisation, de découverte et d'éducation à l'environnement. Le Parc se prédisposait parfaitement à accueillir les ruches, pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, tout le travail du service des espaces verts, de suppression des produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien des espaces publics préparait également la ville à accueillir les butineuses. C'est sous l'impulsion de François Hanet, maire adjoint en charge du développement durable que la ville d'Enghien-les-Bains s'est associée au programme national « l'Abeille, sentinelle de l'environnement » de l'Union Nationale de l'Apiculture Française. L'année de la biodiversité conférait encore plus de sens à cette action, et nous avons inauguré le rucher pendant la semaine du développement durable.

En quelques mots pouvez-vous nous présenter les grands projets qui sont menés dans le cadre de la politique de développement durable de votre ville ?

L'engagement environnemental est au départ lié aux caractéristiques de la ville, avec en responsabilité des sources et un lac. Peu à peu, il a intégré d'autres domaines. Cela s'est traduit dès 2004 par le soutien aux Respirations d'Enghien, grand colloque lié à l'eau et à l'air - à ses débuts colloque médical - dont la 6^e édition aura lieu les 8 et 9 octobre. Egalement le soutien au Festival Eau'Zen, qui s'articule autour de l'eau, du bien-être et de la qualité de vie.

Le bâtiment de l'école de voile, situé sur l'Île, a été construit aux normes HQE. Aujourd'hui, chaque rénovation de bâtiment public fait l'objet d'une attention particulière portée aux économies d'énergie. Un Bilan Carbone a été réalisé en 2008 et la chaudière au fioul du gymnase de la Coussaye va être remplacée par un système utilisant la biomasse : deux chaudières à granulés de bois. Ainsi, ce n'est plus de l'énergie fossile mais une énergie renouvelable qui sera utilisée, et plus de 100 tonnes en moins de CO₂ émis par an. Depuis octobre 2009, le tri du papier est effectif dans les services municipaux, et depuis quatre ans maintenant, nous relayons les semaines du développement durable sur notre territoire afin de sensibiliser la population à cet enjeu planétaire.

D'autres actions répondant davantage aux piliers « social » et « économique » sont menées, il est difficile d'en établir un panorama exhaustif, mais une grande attention est portée sur l'accès de tous à la culture, aux aides pour la recherche d'un emploi ou d'un logement, mais également des actions tournées vers la jeunesse...

Enghien-les-Bains bénéficie de plans d'eau magnifiques avec son lac de 44 ha et ses sources (eau thermale et sources sulfureuses), comment préservez-vous cette richesse de la nature ?

L'eau, est effectivement au cœur du développement de la ville, à travers ses sources (eau thermale sulfurée et source Iris), mais aussi son lac. Il nous faut penser et réaliser la ville avec une veille permanente pour ce territoire sensible.

D'une superficie de 44 ha, le lac est un bassin de récupération des eaux pluviales de plusieurs communes, mais également un lieu dédié aux loisirs (nautisme, pêche...) et un espace naturel offrant au visiteur un cadre de promenade agréable et à la faune un habitat permanent ou temporaire.

La qualité des eaux du lac fait l'objet d'un suivi mensuel par la ville, et de manière continue dans le cadre d'un projet de recherche matérialisé par une bouée (projet Prolyphic, en partenariat entre autres avec le MNHN, Paris VII et l'IPGP). La qualité des eaux du lac tient pour beaucoup à l'amélioration de la qualité des eaux qui l'alimentent, provenant de tout le bassin versant, ainsi que de la diminution des apports chimiques dans les sols. Les nouvelles pratiques du service des espaces verts de la ville contribuent à maintenir une eau de relativement bonne qualité. Et pour élargir la suppression des herbicides et pesticides, nous lançons le 16 octobre prochain une collecte de ces produits auprès de la population. Enfin, une hydrolienne installée sur le lac Nord permet une meilleure oxygénation des eaux.

Concernant les sources, il faut savoir qu'elles sont les plus sulfurées de France, qu'elles ont été reconnues dès le 18^e siècle pour leurs propriétés thérapeutiques par l'Abbé Cotte (propriétés antiseptiques, cicatrisantes, antiallergiques, ...) et sont déclarées d'utilité publique en 1865. La ville a réalisé de lourds investissements pour la protection et l'exploitation thérapeutique de la ressource, nous effectuons également un suivi régulier de la composition des eaux, en collaboration avec les autorités sanitaires. Les activités de l'établissement thermal ont été un temps suspendues en raison de la détection de traces de diuron. Ces traces d'herbicide sont quasiment éliminées à ce jour. L'établissement thermal sera bientôt

ré-ouvert afin de proposer à nouveau aux curistes des soins adaptés aux pathologies des voies respiratoires.

La source IRIS, de qualité minérale, va quant à elle alimenter le Médispark, complexe dédié au bien-être qui ouvrira en 2011.

François Hanet, 1^{er} maire-adjoint en charge du développement durable et de la politique de la ville

La ville s'est engagée dans de nouvelles pratiques d'entretien de ses espaces verts afin de préserver la magnifique biodiversité de son environnement. Quelles mesures avez-vous prises ?

Les pratiques du service des espaces verts tendent désormais vers la philosophie de la gestion différenciée « Entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible ». Ses objectifs sont simples : enrichir nos villes d'espèces végétales locales ; limiter les impacts négatifs sur l'environnement déjà malmené ; créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés. Par ailleurs, la ville abandonne peu à peu les produits phytosanitaires tels que les pesticides et les anti germinatifs en revenant à des méthodes plus naturelles. La binette a ainsi toujours été privilégiée mais de nouvelles techniques apparaissent comme le paillage et la lutte biologique. Le paillage permet de limiter l'apport en eau en réduisant l'évaporation. Cela consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques ou minéraux tels les broyats d'élagage des arbres de la ville pour nourrir et protéger le sol et éviter le désherbage chimique. Ces matériaux sont déposés au pied des plantes dans les massifs comme aux Allées vertes, allée Mistinguett, aux abords de la place Schuman... Il existe différents types de paillage plus ou moins élaborés, comme les fibres à base d'écorces de bois et d'algues qui mettent plus en valeur les plantes du jardin de l'hôtel de ville par exemple. Le paillage évite le tassement de la terre sous l'action de la pluie en protégeant le sol des aléas climatiques. Il améliore sa structure en se transformant en humus, augmentant ainsi sa fertilité. Enfin il crée un lieu propice aux insectes utiles. Pour lutter contre les nuisibles comme pucerons et acariens, nos jardiniers ont testé l'utilisation de petites bandelettes recouvertes de larves de coccinelles ou de chrysopes. Cette méthode de « lutte biologique » permet de réduire les effectifs des nuisibles, en utilisant ses prédateurs naturels. Ainsi, la mise en place de ces nouvelles pratiques d'entretien dans notre ville permet de favoriser et de préserver la biodiversité.

Vous êtes élu en charge du développement durable mais aussi apiculteur amateur, comment vous est venue cette passion pour les abeilles ?

Comme souvent, c'est au départ une histoire d'amitié. Pierre Morel, aujourd'hui apiculteur référent du rucher d'Enghien-les-Bains, et moi-même avions un ami commun apiculteur. Après nous avoir initiés, nous nous sommes lancés dans l'aventure ensemble il y a une trentaine d'années, d'abord à Saint-Prix, puis sur les coteaux de Deuil-la-Barre où sont installées une petite dizaine de ruches. Je reste toujours aujourd'hui très impressionné par le travail, l'organisation et le mode de fonctionnement sociétal des abeilles.

Avec la création de ce rucher pédagogique, notre objectif est de permettre aux jeunes de la ville d'approcher et de comprendre ces petits insectes qui nous rendent de si grands services écologiques.